



Réseau wallon
de Développement Rural

2^e trimestre 2011

Réseau wallon de Développement Rural
Cellule d'Animation du RwDR

Ruralités

Magazine n°10

NUMÉRO SPÉCIAL

LEADER



Créations de liens

p. 6



Positionnement des territoires ruraux

p. 8



Gouvernance et approche ascendante

p. 18



© Traine scri

Chers lecteurs,

Où en est-on à mi-parcours de l'axe LEADER du PwDR ? La réponse à cette question, dans ce nouveau numéro de «Ruralités».

LEADER, axe 4 du PwDR, vise à promouvoir le développement des zones rurales via une approche «bottom up», qui tente de rechercher des solutions au niveau local, en mobilisant les acteurs locaux pour qu'ils se sentent partie prenante de l'évolution de leur territoire.

Ainsi, au travers de LEADER, l'Union européenne et la Wallonie ont continué à promouvoir la mise en œuvre de projets impliquant des populations locales, la coopération et le savoir-faire des territoires ruraux. Elles leur donnent ainsi les moyens de trouver par eux-mêmes des solutions à leurs problèmes spécifiques et d'assumer la responsabilité de leurs propres stratégies de développement.

Nous sommes conscients que, sans ces investissements à tous les niveaux et la mobilisation de tous les acteurs, LEADER ne pourrait pas se développer.

Compte tenu des moyens financiers disponibles et au terme de deux appels à projets, le Gouvernement wallon a décidé de soutenir quinze Groupes d'Action locale (GAL) dans la mise en œuvre de leur stratégie de développement territorial.

LEADER apparaît dès lors comme un véritable outil de développement des zones rurales et à ce jour plus de cent projets sont engagés.

Vous pourrez, à la lecture des quelques projets présentés ci-après, apprécier toute leur diversité, de même que le dynamisme des acteurs locaux.

Je souhaite que LEADER reste une source d'inspiration pour relever les défis que rencontrent les populations des zones rurales et que l'ensemble des projets initiés apporte une réponse aux enjeux auxquels elles doivent faire face.



Bonne lecture à toutes et tous.

Ir. Claude DELBEUCK, Directeur général

Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement

Sommaire

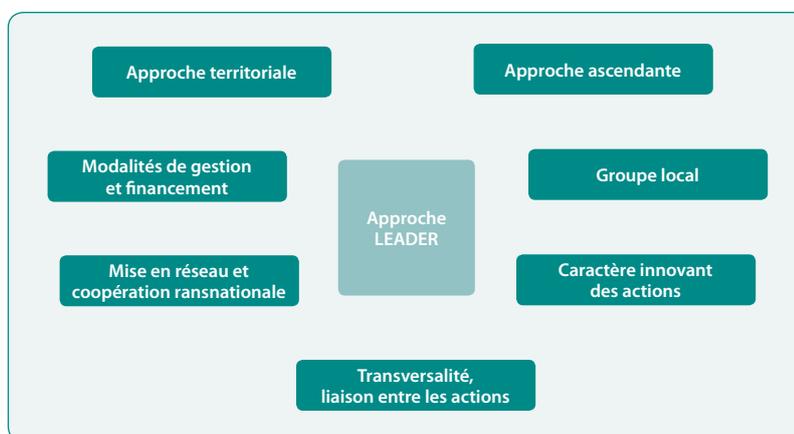
Éditorial	2
Leader	3
L'axe 4 LEADER en Wallonie	3
Création de liens	6
Positionnement des territoires	8
Valorisation des flux	10
Nouvelles fonctions	12
Positionnement au plan européen	14
Solutions gagnant-gagnant	16
Gouvernance et approche ascendante	18
Informations pratiques	20

L'axe 4 LEADER en Wallonie

LEADER signifie Liaison entre Actions de Développement de l'Économie rurale. Il s'agit au départ d'une initiative communautaire de l'Union européenne qui vise à établir des liens entre projets et acteurs de l'économie en milieu rural. LEADER a pour objectif de mobiliser les habitants des zones rurales, de soutenir la réalisation de leurs idées ainsi que d'expérimenter de nouvelles méthodes. LEADER contribue à améliorer la qualité de vie en milieu rural et à promouvoir la diversification économique. LEADER s'inscrit dans une dynamique européenne et favorise l'établissement de coopération transnationale.

Avec la période de programmation 2007-2013, LEADER en est aujourd'hui à sa quatrième génération en Wallonie. Après LEADER I (1991-1993) et LEADER II (1994-1999), quinze territoires ont encore récemment profité de cette opportunité durant la période LEADER+ (2000-2006).

Aujourd'hui, LEADER est devenu une partie intégrante des outils de développement régionaux et représente le quatrième axe de la politique européenne de développement rural.



Les Groupes d'Action locale (GAL) sont les bénéficiaires de LEADER. Ils associent des partenaires publics et privés issus des différents secteurs socio-économiques. Appliquant l'approche ascendante, les GAL sont responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de développement territorial.

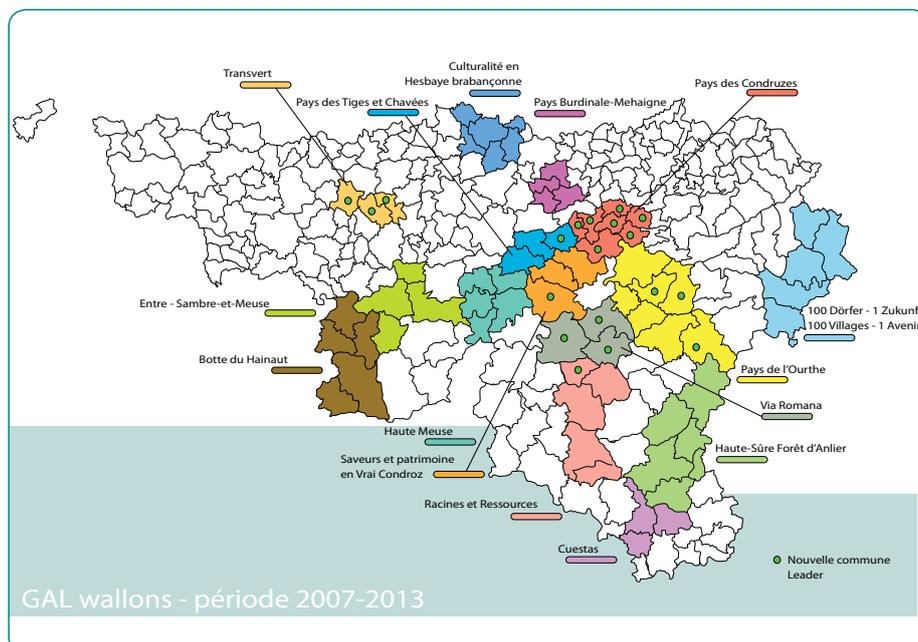
Les sept spécificités de l'approche LEADER

Sept spécificités clefs ont été identifiées comme caractéristiques de l'approche LEADER.

Ce sont les résultats produits par la combinaison de ces spécificités qui forment ce que l'on appelle *la valeur ajoutée de l'approche LEADER*. En effet, l'approche territoriale permet d'initier le processus en s'appuyant sur les ressources et besoins particuliers de chaque territoire. L'approche ascendante implique de façon participative les acteurs locaux tout en prenant en compte les réalités propres à chaque territoire. Elle génère une nouvelle vision partagée des forces et des faiblesses, des menaces et des opportunités qui influencera notamment la définition des objectifs et des actions.

Une première sélection de dix GAL a eu lieu en juillet 2008. Et cinq nouveaux GAL ont été choisis en avril 2009. Les critères de recevabilité minimaux étaient :

- le nombre de communes composant le GAL (minimum trois) ;
- la densité de population (150 habitants maximum au kilomètre carré) ou le pourcentage de superficie non bâtie (minimum 80 %) ;
- le nombre d'habitants (entre 10 mille et 50 mille) ;
- la représentativité du secteur privé dans les structures du GAL (minimum 50%).



Le groupe local est organisé dans un partenariat horizontal, réunissant tant des acteurs locaux que des institutions locales. Le caractère innovant des actions, le lien entre elles et l'approche multisectorielle ont une influence sur le type d'actions et les modes d'animation choisis. La mise en réseau et la coopération transnationale influencent les relations entre le niveau local et le monde extérieur (circulation d'information et de connaissances, développement de projets communs). Le mode de financement, quant à lui, assure une certaine souplesse de mise en œuvre et garantit, dans la plupart des cas, la mise en place de projets transversaux: animation territoriale, structuration d'acteurs locaux, communication et image du territoire, analyses de faisabilité et impulsion,...

Quelques chiffres :

- 15 Groupes d'Action locale (GAL) couvrant 69 communes wallonnes
- 1,5 million d'euros (45% Europe, 45% Wallonie et 10% local) par GAL avec un rééquilibrage possible de 10% en fonction de l'avancement des projets
- 106 projets engagés dont 4 dans la mesure Agriculture et compétitivité, 11 dans la mesure Environnement, 65 dans la mesure Qualité de vie, 11 en Coopération et 15 en Acquisition de compétences.

2011, année charnière

La mise en œuvre d'un Plan de Développement stratégique nécessite du temps. Du temps pour la constitution des équipes de terrain, la mobilisation des partenaires, les démarches administratives liées à chaque projet. Aujourd'hui sur les rails, les quinze GAL affichent de plus en plus d'actions visibles et concrètes. La plupart des projets locaux sont engagés dans le circuit administratif régional et local. Une étape nécessaire franchie, qui permet aux GAL de s'atteler à la concrétisation d'actions et l'animation de leur territoire, la communication, et même à une participation à des événements européens ou des projets de coopération transnationale...

Les exercices d'auto-évaluation

Mise en place par l'Administration et l'Interface LEADER (*voir encadré*), l'auto-évaluation annuelle est une démarche importante pour les GAL. Elle constitue une réelle opportunité de faire le point avec l'équipe, les partenaires, les porteurs de projets. Constituée de tableaux de collecte de données et d'outils de visualisation des résultats, elle permet aux GAL de déterminer les nœuds à résoudre, les pistes à creuser, les projets à réorienter. En cette année charnière, l'auto-évaluation devrait également servir à identifier les projets qui bénéficieront

d'un complément de financement, dans la suite des rééquilibrages effectués à mi-parcours entre GAL avancés et moins avancés.

La Région wallonne a confié à la Fondation rurale de Wallonie (FRW) et au Centre d'Économie rurale (CER) une mission d'interface et de relais. Ces deux structures assurent un accompagnement des GAL pour la mise en œuvre de LEADER : formations, assistance au montage des projets, à la gestion administrative et financière.

La valeur ajoutée de l'approche LEADER en Wallonie

S'il est encore tôt pour mesurer l'impact précis de l'axe 4 LEADER en Wallonie, il est par contre possible d'identifier les premiers points forts de cette programmation. Plusieurs éléments démontrant la valeur ajoutée de la méthode LEADER illustrent comment les spécificités de l'approche LEADER ont été prises en compte et montrent des signes clairs de réussite en Wallonie.

La **création de liens**, les nouveaux partenariats locaux, les plateformes de coordination régionale, espaces de dialogue et groupes de travail, la reconnaissance des GAL comme acteurs pertinents de développement sur leur territoire, sont autant d'éléments visibles de l'édifice LEADER.

Plus complexe à évaluer, le **positionnement des territoires ruraux face aux défis créés par la globalisation** est pourtant bien tangible, par exemple, par la valorisation du potentiel local, des savoir-faire locaux, pour fidéliser ou attirer des entrepreneurs en zone rurale, et encore par le retour à la proximité du produit ou du service, et à l'exploitation locale de la matière première.

Autre élément, la **valorisation des flux d'un territoire**. Flux touristique, flux de circulation, flux de matières ou d'effluents ou simplement l'eau qui



Journée entre GAL sur le thème « Jardins et maraîchage » (chez Phytessia)



Les GAL au vert

traverse un territoire, ils jouent divers rôles. Et c'est un art que de les capter, les gérer et surtout les valoriser de manière éthique et durable.

Dans un même ordre d'idées, les territoires ruraux assument de **nouvelles fonctions** mises en avant notamment par les GAL dans leur rôle d'*observateurs du possible transcommunal* en matière d'aménagement du territoire, paysages, services, mobilité, culture, ... **Transfert d'expériences et communication** interne, externe... La multiplicité des informations liées au territoire et aux structures qui le font

vivre rend difficile leur appropriation par le citoyen. L'utilisation des médias et d'internet, l'événementiel, le partage de savoir-faire, l'affirmation des territoires ruraux et de leurs produits, surtout lorsque ceux-ci manquent d'éléments de différenciation forts, sont des actions largement soutenues par LEADER.

L'appartenance des GAL à un réseau européen de territoires ruraux leur permet clairement de dépasser leur ancrage local. Par la coopération transnationale, ils sont amenés à ouvrir leurs points de vue, à identifier comment

positionner leur territoire au plan européen. Une plus-value, donc, en termes d'acquisition et de partage d'expérience, d'obtention d'une masse critique et d'image.

Co-construction, participation, transversalité, transcommunalité, animation du partenariat ou encore outils d'aide à la décision des élus sont autant d'ingrédients utilisés par les équipes des GAL pour mettre en place leurs stratégies de développement. Autant de facteurs qui garantissent une meilleure **gouvernance** du territoire, plus de transparence et, dans de nombreux cas, une prise de responsabilité plus grande de la part des acteurs locaux et des citoyens dans le développement de leur territoire.



Visite d'une délégation chypriote sur le territoire de Cuestas

La Région wallonne a confié à Trame SCRL et Kantor Qwentas SA la mission de mise en réseau des bénéficiaires du PwDR. À ce titre, la Cellule d'animation du Réseau (CAR) organise l'échange d'expériences entre GAL via des groupes de travail, soutient la mise en œuvre de projets de coopération transnationale et assure le relais avec le niveau européen. Il y a en effet plus de 2 800 GAL en Europe.

Création de liens

Créer du lien, des partenariats nouveaux et originaux est au cœur de l'approche LEADER. Les effets de cette mise en réseau des acteurs locaux se font aujourd'hui sentir : par l'organisation de groupes de travail thématiques, les Groupes d'Action locale (GAL) et leurs partenaires améliorent leur vision du territoire transcommunal et l'adéquation des actions menées. Dans de nombreux cas, les GAL sont identifiés comme des référents, des points centraux du développement local, reconnus par les élus et les habitants. Et parfois même au-delà du territoire du GAL. Certains ont acquis une sérieuse capacité de coordination et mobilisation de financements complémentaires qui assureront à terme la pérennité des projets les plus porteurs et leurs ouvriront d'autres portes...

GAL Cuestas - projet Culture nomade

Le territoire du GAL Cuestas (communes d'Etalle, Tintigny et Meix-Devant-Virton, province de Luxembourg) est riche de nombreux acteurs culturels. Les bibliothèques, les centres d'art contemporain ou les groupes populaires de théâtre ou de musique sont bien présents et font vivre le territoire. Mais ce dernier ne dispose que d'un seul Centre culturel, situé à Rossignol (commune de Tintigny), à l'extrême nord du territoire. Cette localisation excentrée, le manque de coordination entre les multiples acteurs culturels et l'absence de visibilité commune, ont appelé à mettre en œuvre une démarche spécifique.

L'asbl Cuestas avait déjà développé, à l'occasion de la précédente programmation LEADER, un projet d'itinérance culturelle. Ainsi, l'extension des activités du Centre culturel à l'ensemble du territoire transcommunal valorisait les ressources micro-locales dans ce domaine. Fortement apprécié par les trois communes et leurs habitants, le projet a entraîné un début de fédération des acteurs et provoqué des rencontres inattendues notamment entre mondes de la culture et de l'agriculture. Des sites inhabituels ont pu ainsi être investis, comme des fermes et des granges.

Itinérance culturelle :

Organisation de la programmation culturelle dans divers endroits inhabituels du territoire (fermes, églises, jardins,...).



© Benoit Vignot

Culture Nomade, concert des Pierres sonores

La programmation actuelle (2007-2013) profite donc de l'expérience acquise pour continuer le développement de ce réseau local. Les enjeux en sont aujourd'hui bien connus. Le projet *Culture nomade* a pour objectif de développer un centre culturel intercommunal pour maintenir et enrichir le principe d'itinérance culturelle. Pour cela, il est nécessaire de rassembler les acteurs culturels du territoire dans un réseau efficace afin de créer des manifestations originales à l'attention d'un public varié. Cette initiative contribue aussi à mettre en scène les actions emblématiques des autres projets du GAL.

Itinérance et synergies culturelles

Concrètement, la mobilisation et la valorisation des ressources locales passent par quatre grands axes.

1 - L'itinérance culturelle est mise en place par la programmation, entre Centre culturel, communes et opérateurs culturels, d'animations et activités culturelles dans divers lieux inhabituels, sur tout le territoire (fermes, sites naturels et historiques, entreprises,...).

2 - Un réseau d'acteurs est organisé. Cela passe par des réunions, des échanges d'informations et la mutualisation des



© Benoit Vignot

Culture Nomade, danse africaine sur le thème de l'eau

ressources. Ces acteurs sont également présents ensemble lors des diverses manifestations locales (brocantes, conférences).

3 - Des manifestations culturelles « stratégiques » sont développées, avec notamment l'organisation d'un festival multiforme de théâtre, cinéma ou cirque sur le thème des ressources naturelles.

4 - Enfin, la mise en scène de Cuestas est réalisée avec le projet agricole *Marque ou Appellation du Territoire*, projet social de réinsertion professionnelle qui passe par divers services aux personnes âgées, ou le projet environnemental *Plan de Gestion de Micro-Carrière*.

Grâce à Culture Nomade, différents acteurs peuvent se rencontrer et créer des synergies entre eux. Par l'itinérance de son action, ce projet met en relation les différentes parties du territoire. Il donne également à celui-ci, par la culture, une véritable consistance géographique et contribue ainsi à créer une identité commune.

GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne - projet Plateforme culturelle

En Hesbaye brabançonne, le GAL a, dans le même esprit, monté le projet intitulé *Plateforme culturelle*. Il consiste à insuffler une forte dynamique de coopération culturelle entre les communes du territoire (Beauvechain, Hélécinne, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche et Ramillies) en rassemblant les acteurs culturels autour de projets communs. Ces acteurs regroupent les centres culturels locaux, la Maison du Conte et de la Littérature, les associations locales ou les artistes. Deux opérateurs fédèrent ces acteurs, l'asbl Culturalité en Hesbaye brabançonne (en charge du programme européen LEADER) et le Centre culturel du Brabant wallon (dans sa mission de développement culturel sur l'ensemble du Brabant wallon), qui est le porteur du projet et l'opérateur de terrain.

Cette plateforme culturelle vise notamment à mettre en valeur des traces de la



Terre et Pierres 25 et 26 juin 2010 - La Hesbaye brabançonne à bicyclette sur deux jours

ruralité pour contribuer à l'attractivité du territoire et au renforcement de son identité. La récolte de la mémoire rurale sera l'un des axes majeurs du projet, suivie de sa traduction en projets pluridisciplinaires en lien avec les caractéristiques sociales, démographiques et économiques du Canton. L'Est du Brabant wallon est en effet une région rurale caractérisée par la mixité de sa population : anciens et nouveaux habitants, usages différents du territoire (résidentiel, agricole, loisirs, tourisme),... Une population auprès de la quelle, par la mise en place d'actions culturelles originales et créatives, le projet *Plateforme culturelle* compte valoriser l'identité du territoire et renforcer le sentiment d'appartenance.

Renforcer le lien social et humain entre les habitants

Au cœur du projet, on trouve notamment, à partir de la captation de récits de vie thématiques auprès des habitants de la région, des créations littéraires, théâtrales, musicales et une publication.

Dans un autre domaine, des journées de mise en valeur du patrimoine naturel et bâti, comme l'événement *Terre et Pierres*, sont organisées. Le but est de faire émerger des traits communs à l'ensemble de la région en rassemblant les acteurs de terrain autour du patrimoine naturel, culturel et bâti du territoire. Lors de la préparation avec les partenaires, il s'agit de favoriser la concrétisation d'idées en projets mais aussi de stimuler la nouveauté, l'originalité et les croisements de regards.

Enfin, un autre facteur clé de réussite est la mise en valeur du petit patrimoine festif et des lieux de rencontre dans les communes concernées. Cette idée part du constat qu'il existe dans la région de nombreux lieux à caractère festif qui ont marqué et marquent encore le territoire et le cadre de vie des habitants. Ces lieux de rassemblement, de rencontre et de folklore qui sont des traces, des emblèmes de l'histoire locale, participaient à renforcer le lien social et humain entre les habitants.



Terre et Pierres 24 octobre 2009 - La Nuit du Feu à Jodoigne

Positionnement des territoires ruraux face à la globalisation

Grâce à l'animation, la mise en réseau et surtout la possibilité de transformer un diagnostic en plan stratégique, l'approche LEADER permet d'augmenter la connaissance des richesses d'un territoire par ses habitants d'une part, et, de mettre en place des actions renforçant son attractivité pour des candidats à l'installation d'autre part.

Plusieurs projets LEADER ont pour objectifs la mise en avant des ressources du territoire et leur valorisation. Faciliter la valorisation de ces atouts à un plan global est un réel challenge. Tout en générant de nouvelles formes de solidarité (groupements d'employeurs, partenariat entre agriculteurs et organismes sociaux,...), ces réseaux procèdent à la recherche d'une masse critique, celle qui leur permettra d'atteindre une zone d'action plus grande ou plus d'efficacité dans la création ou le maintien d'emploi. L'approche LEADER est donc facteur de stimulation, de recherche de solutions alternatives, de démonstration, d'analyse de viabilité, d'encadrement et de structuration.



GAL Haute-Meuse - projet Éco 2015

Situé dans une zone rurale préservée, le territoire de la Haute-Meuse offre un cadre de vie idéal et un environnement agréable pour travailler. Pourtant, les initiatives économiques sont peu nombreuses et le taux de chômage est sensiblement plus élevé que dans la plupart des autres régions de la province. Afin de stimuler l'économie locale, le Groupe d'Action locale (GAL) Haute-Meuse (Anhée, Dinant, Hastière, Onhaye et Yvoir) a lancé le projet Éco 2015. Il entreprend une série de démarches destinées à faciliter la création d'entreprises et d'emplois.

La première phase du projet est de produire et de diffuser de l'information sur la situation économique locale. Une

bonne connaissance du territoire, de ses forces, de ses faiblesses, des occasions à saisir et des menaces à prévoir est ainsi mise à disposition des auteurs de projets et des entreprises pour les guider dans leur développement.

Dans un deuxième temps, l'action vise à sensibiliser les étudiants du secondaire aux voies professionnelles trop peu fréquentées comme les métiers manuels. En effet, certains employeurs éprouvent des difficultés à trouver des travailleurs qualifiés tandis que trop d'élèves se forment pour des secteurs déjà saturés en main-d'œuvre. L'objectif est donc de valoriser les métiers en pénurie ou porteurs auprès des étudiants en formation dans les écoles secondaires ainsi qu'auprès des centres de formation en alternance ou de promotion sociale.

Enfin, le GAL Haute-Meuse a pour but d'impulser et d'accompagner la création d'un ou plusieurs groupements d'employeurs. Ces derniers doivent permettre aux entreprises locales de dynamiser leur activité en mutualisant du personnel qui répond à leurs besoins réels, tant au niveau du temps de travail que des compétences requises. C'est une façon de pérenniser l'emploi, en offrant des postes à temps plein, à durée indéterminée. Cela offre également aux entreprises la possibilité de s'affranchir des problèmes de saisonnalité et de gagner du temps sur les formalités administratives liées à l'engagement. Actuellement, des propriétaires réfléchissent à la mise en oeuvre d'un groupement d'employeurs autour des gîtes ruraux.

Adapté aux zones rurales

Si les groupements d'employeurs se sont développés en zones urbaines, le projet du GAL Haute-Meuse innove en l'adaptant à une zone rurale. De plus, la Haute-Meuse étant en zone frontalière, le souhait est de coopérer avec le territoire des Ardennes françaises et la région Champagne-Ardenne pour étendre l'offre d'emploi et les synergies entre les entreprises, un objectif tout à fait cohérent avec la philosophie LEADER. Le projet Éco 2015 se présente donc aussi comme un laboratoire d'expériences, transposables dans d'autres zones rurales en faisant valoir les méthodes et les conséquences à un niveau supra territorial, voire transfrontalier.



Un contrat de travail adapté et négocié entre toutes les parties

GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier - projet Fermes d'insertion sociale

À l'origine, l'idée du projet *Fermes d'insertion sociale* développée par le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier (Bastogne, Vaux-sur-Sûre, Fauvillers, Habay, Martelange et Léglise) a été lancée par un agriculteur de Neffe qui voulait offrir à sa région un petit plus rapporté de Flandre, où ce type d'initiative remporte un franc succès. Aujourd'hui, ce projet est porté par le GAL et vise à donner un emploi à des personnes en difficulté sociale.

Ces personnes sont ainsi accueillies dans des exploitations agricoles. Les trois parties s'engagent à respecter les termes d'un contrat de travail adapté au cas par cas : le travailleur (handicapé mental ou moteur, jeune en décrochage scolaire, minimexé en vue de la récupération des allocations de chômage ou ex-détenu), l'éducateur (il s'agit de la personne qui suit le travailleur au sein d'une asbl, d'une insti-

tution, d'un foyer ou du CPAS) et l'agriculteur (mais aussi éventuellement le forestier, l'horticulteur ou le pisciculteur ayant l'envie de faire du social dans son exploitation). Ensemble, ils se mettent d'accord sur le temps, le planning et la charge de travail en fonction des capacités du travailleur, des besoins de l'exploitant et des capacités d'encadrement de ce dernier.

« C'est un projet pilote qui pourrait s'étendre à toute la Wallonie, et nous sommes actuellement dans la phase de test », précise Laetitia Stilmant, chargée du projet au GAL. Aujourd'hui en effet, si ce concept rencontre un succès croissant en Flandre et dans plusieurs pays de l'Union européenne, il ne connaît pas d'équivalent en Wallonie. Pourtant, sur base des premières investigations en Flandre menées au cours de la précédente programmation, il apparaît qu'un potentiel pourrait être exploité et qu'une expérience pilote pourrait être menée avec le concours d'agriculteurs locaux motivés, déjà identifiés.

Le projet devrait permettre de clarifier le cadre juridique (réglementation, droit du travail et aspects fiscaux) et financier (système d'aides) à organiser pour étendre le système à toute la Wallonie.

Une approche qui procède du bas vers le haut

Pour Laetitia Stilmant, cette action contribue aussi à individualiser la prise en charge des personnes en difficulté. « En effet, la structure des institutions desquelles dépendent ces personnes fait que les activités se passent la plupart du temps en groupe, et ces personnes n'ont pas de projet propre », explique-t-elle. « Cette expérience les revalorise et stimule leur autonomie. »

Si le but est, pour le travailleur, de s'épanouir dans un cadre de travail familial adapté à ses besoins et à ses capacités, pour l'agriculteur il s'agit d'avoir une aide dans son exploitation, « mais également de recréer du lien social à une époque où la mécanisation de l'agriculture et l'exode rural isolent les agriculteurs ». Une véritable demande, puisque c'est de l'un d'entre eux qu'est partie cette idée de fermes d'insertion sociale. « Un projet qui s'inscrit bien dans l'approche LEADER, qui procède toujours du bas vers le haut. »

La deuxième phase du concept, l'identification des mesures à mettre en œuvre pour pérenniser le système, est en cours de réalisation. Elle se déroulera jusqu'en 2012 avant que le projet du GAL puisse être transposé dans d'autres coins de la Wallonie.

Une aide concrète sur l'exploitation



Valorisation des flux positifs du territoire

Il est impossible de penser le développement et l'aménagement d'un territoire sans prendre en compte ce qui se passe au-delà de ses limites, dans les régions qui lui sont limitrophes, pour avoir une bonne compréhension des enjeux auxquels il est confronté. En effet, les territoires sont traversés par des flux qui les dépassent mais qui les façonnent et conditionnent leur développement. Derrière cette notion de « flux » se cachent la mobilité, le tourisme, la gestion des cours d'eau, la production et la valorisation d'effluents d'élevage, la circulation de matières premières, ... Comment capter ces mouvements, les structurer au bénéfice du territoire et de ses habitants ? Comment transformer des flux parfois négatifs comme des ressources valorisables sur le terrain ? Deux expériences de GAL, centrées l'une sur l'eau, l'autre sur la biométhanisation, apportent quelque éclairage.

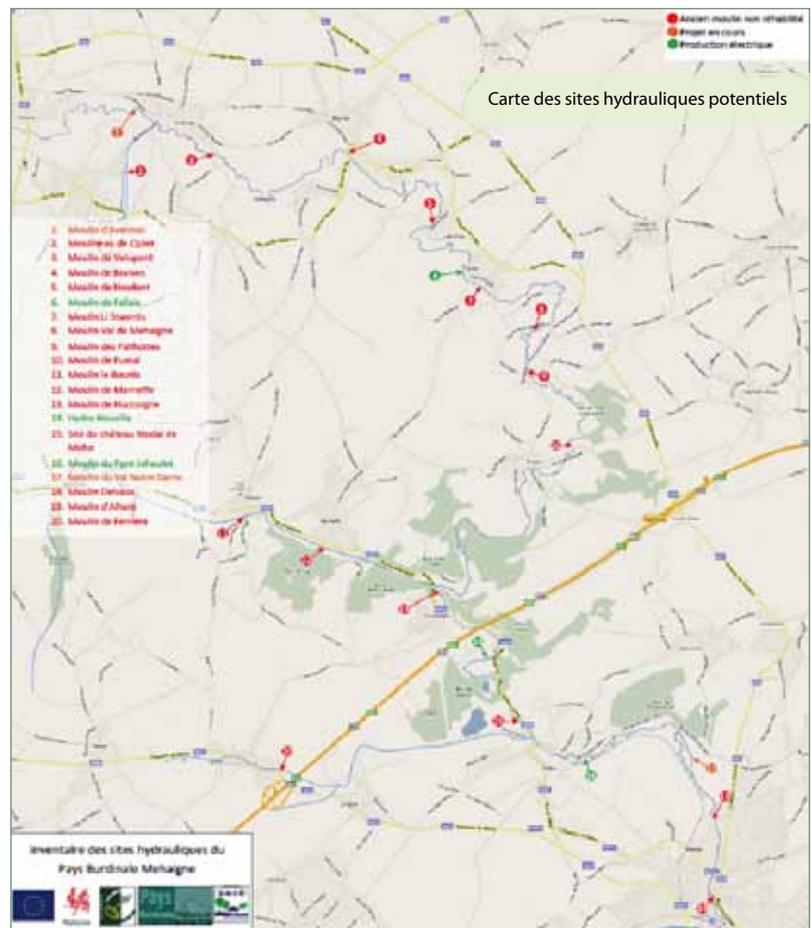


Le moulin de Hosdent à Braives

GAL Burdinale-Mehaigne - Capter le flux de l'eau

Initié par le Groupe d'Action locale (GAL) Burdinale-Mehaigne, en partenariat avec la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement rural, et les communes de Braives, Héron, Brudinne et Wanze, le projet *Hydroénergie* vise à identifier et répertorier le potentiel des anciens moulins situés sur les cours d'eau dispersés sur le territoire du GAL, dans le but de produire de l'énergie renouvelable axée sur la valorisation hydraulique.

Ce projet s'appuie sur une étude menée en amont par la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement rural, créée en 2001. Cette étude portait sur l'analyse du potentiel hydroélectrique du territoire et la réalisation d'un vademecum donnant aux autorités locales, aux particuliers et aux propriétaires de vieux moulins, un maximum d'informations. Il s'agissait de leur donner les clefs pour évaluer la rentabilité et le coût de revalorisation, mais aussi de présenter la marche à suivre et la



© GAL Burdinale-Mehaigne

réglementation en vigueur, en vue de peut-être relancer de la production hydroélectrique. L'intérêt de ce projet est à la fois environnemental, économique et patrimonial.

En quoi le GAL participe-t-il à travers ce projet à la valorisation de l'eau comme flux positif et producteur d'énergie ? Il promeut, via le vademecum, les bienfaits de la relance des moulins en terme environnemental, tant pour la

faune et la flore que dans le domaine de la lutte contre l'érosion... Le GAL réalise actuellement une étude comparative sur quelques vieux moulins afin d'évaluer les types de technologies existantes à y adapter (turbine, roue, vis). Il prend contact notamment avec les propriétaires afin de les tenir informés et de les questionner sur leur éventuel intérêt : sous quelle condition accepteraient-ils qu'une étude soit concrètement réalisée sur leur site ?

Entamé en juin 2010, ce projet a permis de réhabiliter deux moulins, dont celui de Hosdent sur la commune de Braives. Cette dernière initiative valorise le site naturel et est devenu un lieu d'expérimentation de production d'énergie renouvelable. L'impact peut s'avérer immense. À l'heure actuelle, quinze autres projets de réhabilitation de moulins sont ciblés. Le travail du GAL est d'informer le public visé - les propriétaires essentiellement - sur le coût engendré qui se révélera incitatif... ou non. La Maison de la Mehaigne et de l'Environnement rural est l'opérateur principal de la mission. Le GAL, quant à lui, apporte un soutien financier et logistique, diffuse l'information et joue le rôle essentiel de tisseur de liens, de rassembleur entre les comités d'accompagnement, la Région wallonne, les réseaux d'experts,... L'ensemble du partenariat œuvre à des activités de sensibilisation et d'animation Nature, et développe des aménagements pédagogiques sur le thème. On parle même d'un circuit des moulins qui pourrait voir le jour en collaboration avec la Maison du Tourisme et d'autres opérateurs touristiques locaux.

L'approche LEADER ? Un levier, tout simplement mais c'est énorme.

GAL Pays des Condruses - Quand les effluents deviennent énergie...

Le territoire du GAL du Pays des Condruses (sur les communes d'Anthistes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet et Tinlot) offre une confi-

guration intéressante pour mener à bien une stratégie de développement de la biométhanisation : une vaste région agricole, de nombreux élevages et exploitations. Avec 32 mille vaches pour 28 mille habitants, il y a suffisamment d'effluents pour couvrir une bonne partie des besoins énergétiques de la population.

Le projet vise la production de toute l'énergie en zone rurale résidentielle à travers la mise en place de dix-neuf installations de biométhanisation sur son territoire. Pour rappel, la méthanisation est un procédé biologique permettant de valoriser des matières organiques en produisant une énergie renouvelable et un engrais. En l'absence d'oxygène, des bactéries dégradent partiellement la matière organique, ce qui conduit à la formation de biogaz (valorisé en énergie) et d'un digestat (épandu sur les cultures comme engrais). Ce système permettrait à la population de s'auto-alimenter en électricité. Ce projet de méthanisation à la ferme n'est pas utopique. Les effluents d'élevage, issus des élevages locaux, devraient permettre de couvrir les besoins énergétiques des habitants du territoire, et même de revendre le surplus de l'énergie au réseau d'électricité, de quoi donc en plus réaliser un retour sur investissement.

Le projet vise également le secteur de l'emploi, puisqu'il permettrait de maintenir l'activité agricole et de produire de l'énergie renouvelable. Il s'agit là d'un système très peu utilisé en Wallonie, où il n'en n'existe que dix-sept

à l'heure actuelle, pour quarante en Flandre.

Le GAL ne réalise pas directement le projet mais cherche des partenaires (consortium de constructeurs locaux, consommateurs d'énergie...). Il a pour mission de récolter les informations et a déjà recensé les effluents, réalisé l'étude de faisabilité et pointé dix-neuf lieux stratégiques où installer les unités de biométhanisation ; celles-ci sont le plus souvent proches d'écoles et de collectivités, gros consommateurs d'énergie. Le GAL se charge également d'informer les agriculteurs frileux quant au coût de tels investissements et de leur proposer d'être partie prenante au sein du projet en réalisant eux-mêmes leurs unités.

Deux projets sont déjà bien avancés : l'un près du Centre neurologique et de Réadaptation fonctionnelle de Fraiture, et l'autre au Centre des Technologies agronomiques (CTA) de Strée. Cette dernière, fournie par les effluents de l'élevage bovin du CTA, fournit déjà quelques serres de légumes en chaleur. La rentabilité du projet total est estimée à 10 millions d'euro par an. Le GAL cherche des investisseurs, des personnes susceptibles de se lancer. Pour faire connaître le projet, il organise des réunions d'information, rencontre les agriculteurs et tente de faire bouger les communes, le politique, car les réglementations restent lourdes et les coûts susceptibles, on l'a dit, d'en faire fuir plus d'un. Le GAL joue dans ce projet le rôle de médiateur : il impulse le débat..., bouscule aussi un peu, espérant être entendu.

L'approche LEADER ? Elle offre de la puissance au projet, c'est une force incontestable. LEADER permet de valoriser l'idée même du réseau, d'offrir des outils aux porteurs de projets. C'est, aux yeux du GAL Pays des Condruses, un moyen de décroisser de nombreuses problématiques en jouant sur la transversalité des expériences, des connaissances et des bonnes pratiques. En termes d'unités de méthanisation, oserait-on citer l'Allemagne, qui en compte déjà six mille ? À nous de jouer !



Condruses Unite Biogaz

Prise en compte des nouvelles fonctions du territoire

Travailler sur la qualité de vie en milieu rural amène forcément la plupart des GAL à se préoccuper des nouvelles fonctions de leur territoire. L'évolution des zones rurales se marque aujourd'hui par l'arrivée de nouveaux habitants, l'augmentation des flux en termes de mobilité, l'apparition de besoins nouveaux en logements,... L'approche LEADER favorise la mise en place d'outils d'aide à la décision à destination des élus. En travaillant par groupes de travail pour élaborer un diagnostic et déterminer une vision commune, les territoires LEADER augmentent leur potentiel collectif de prise en compte des changements et surtout d'action à dimension transcommunale. Ce sont notamment les dimensions culturelle, patrimoniale, touristique et sociales qui s'en trouvent renforcées. Ainsi en témoignent les initiatives des GAL Entre-Sambre-et-Meuse et Tiges et Chavées.

GAL Entre-Sambre-et-Meuse - projet Observatoire du Territoire

Améliorer la qualité des projets urbanistiques, développer une vision à long terme de l'aménagement du territoire des quatre communes du GAL Entre-Sambre-et-Meuse (Walcourt, Florenne, Cerfontaine et Gerpennes), renforcer l'offre en logements de qualité... tels sont les objectifs que se sont fixés les partenaires associés au projet «Observatoire du territoire».

Partant du principe que la gestion du cadre de vie et de l'aménagement du territoire nécessite une approche proactive et prospective, le GAL a mis sur pied un Schéma d'Intention Communal en Aménagement du Territoire (SICAT). Aujourd'hui, les quatre communes s'attèlent à définir leur vision en matière d'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années. Ils doivent, dans leur réflexion, prendre en compte les enjeux de demain : coût de l'énergie, vieillissement de la population, érosion de la biodiversité, besoin en logements de plus petite taille,... Les grandes options prises par les communes seront traduites sous forme de Schéma qui servira de cadre de référence.

La première phase de cet ambitieux chantier a consisté à mettre d'accord les participants sur les constats, à travers un diagnostic coproduit à l'échelle de chaque commune. La deuxième phase s'organise autour d'ateliers prospectifs. Lors de ces ateliers, les participants sont invités à se prononcer autour de questions relatives aux tendances et enjeux du territoire supra-communal à l'horizon 2025. Et à proposer concrètement des orientations en termes d'urbanisme au vu des

réserves foncières encore disponibles sur le territoire (près de 1300 ha). Une troisième étape, prévue à partir de septembre 2011, permettra de préciser les options au niveau de chacune des communes. Différentes instances seront invitées à se prononcer, à amender les propositions à des moments clés du processus. Le schéma définitif est attendu pour la fin 2011, avec l'adoption par les différents Conseils communaux.

Le schéma d'intention se devra d'être un outil pratique, à destination des

services d'urbanisme et des décideurs, pour aider à orienter les promoteurs et les futurs demandeurs en matière de logement (lotisseurs, investisseurs...), discuter de leurs projets et leur fournir des recommandations utiles. Si le pari est ambitieux, il constitue aussi une première expérience à cette échelle en Wallonie.

Tout au long du projet «Observatoire du territoire», le GAL et la Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville, partenaire du projet, ont proposé quatre formations au cours



© GAL Entre-Sambre-et-Meuse

Anticiper les évolutions du territoire



© GAL Entre-Sambre-et-Meuse

desquelles des spécialistes dans les domaines du logement, de l'environnement, de la mobilité et de l'aménagement du territoire ont apporté un éclairage théorique sur des démarches novatrices et des tendances pour les années à venir. Toujours dans la même ligne, le GAL et la Maison de l'Urbanisme ont pris part à la dynamique « Ateliers du Territoire » lancée par le Ministre Henry. Ces ateliers citoyens, mis en place à l'aube de l'été 2011, aborderont des questions de mobilité, énergie, densité de population, nouvelles formes architecturales, gouvernance et avenir des campagnes. Un lieu d'échange et de débat dont les résultats devraient faire évoluer la politique régionale en matière d'aménagement du territoire. Une aubaine supplémentaire donc pour le GAL de valoriser le travail réalisé à l'échelle de son territoire !

GAL Tiges et Chavées - Des services destinés aux seniors...

Le GAL Tiges et Chavées, associé à l'ASBL CAIAC (regroupant une série d'associations locales, parmi lesquelles les aides à domicile en milieu rural), sont actifs depuis deux générations LEADER sur le territoire des Communes de Assesse, Gesves et Ohey (qui a rejoint les deux premières communes pour la programmation 2007-2013). Depuis quelques années, ces partenaires ont mis en place une série de services visant à lutter contre la solitude des personnes âgées et leur isolement en milieu rural. En 2008, sous LEADER+, a été menée une enquête auprès des plus de 65 ans pour connaître leurs besoins en matière d'accueil en journée. L'idée d'implanter une maison d'accueil communautaire pour les aînés dans chaque village était née !

Deux maisons communautaires ont depuis vu le jour à Ohey et à Gesves. La troisième située à Maillen vient d'être inaugurée. Dans chacune d'elles, un animateur est chargé, chaque vendredi de 9 à 16 heures, d'animer la dizaine de personnes présentes à travers des ateliers créatifs, jeux de mémoire, échange sur des sujets d'actualité. Les seniors



© Régine Kerzmann

Accueil des seniors en maisons communautaires



© Régine Kerzmann

sont invités à préparer ensemble le repas de midi. Médecins et aides à domicile actifs sur le territoire sont des relais essentiels de la dynamique. Ils informent leurs patients de l'existence de ce service et d'après eux, outre le fait que se rendre à la maison communautaire aide à structurer la semaine, la journée du vendredi est devenue pour beaucoup un rendez-vous festif qu'ils ne veulent pas manquer.

L'apport affectif et social du projet est visible : les retours positifs sont nombreux et les demandes de nouvelles maisons se font savoir. Ces activités participent à garder les seniors en bonne santé, en contact avec la réalité et, qui sait, de réduire d'autres coûts, médicaux ceux-là. Le service de transport, assuré par des chauffeurs bénévoles mis en place dans la région depuis quelques années, participe à la bonne organisation de cette nouvelle activité par l'aide au déplacement des seniors vers la maison communautaire. Le GAL participe aux frais de fonctionnement de la maison ainsi qu'à l'achat du matériel nécessaire aux ateliers. Ces lieux

sont une véritable nouveauté, comme souhaité par LEADER.

Le groupe de travail initial était et est formé de membres issus des trois communes. Les besoins de chacun ont été mutualisés, chose pas toujours aisée, mais, au-delà des divergences de clocher, des pistes de réflexions communes ont été relevées. Ensemble, ils sont arrivés à produire une charte d'accueil communautaire. Le souhait des partenaires est d'entreprendre une démarche de reconnaissance du projet par la Région wallonne. Le projet doit prendre fin en 2013, le GAL et CAIAC espèrent sa pérennité avec la présence d'une maison communautaire dans chaque commune.

L'approche LEADER permet d'obtenir une vision commune des besoins mais aussi d'apporter des réponses collectives à ces besoins en permettant aux différentes partenaires de collaborer équitablement et de penser ensemble à répondre communément et de façon la plus cohérente possible à un constat lié, ici, à l'isolement de certaines personnes âgées au cœur des villages.

Positionnement au plan européen

L'appartenance des Groupes d'Action locale (GAL) à un réseau européen de territoires ruraux leur permet clairement de dépasser leur ancrage local. Par la coopération transnationale, ils sont amenés à ouvrir leurs points de vue, identifier comment positionner leur territoire au plan européen. Une plus-value donc en termes d'acquisition et de partage d'expérience, d'obtention d'une masse critique et d'image.

GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier - projet Outils d'Information géographique

Au printemps 2009, le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier a été contacté par le GAL Clervaux-Vianden (Luxembourg) dans le cadre d'une recherche de partenariat en coopération Leader. Deux GAL français ont également été approchés. Le projet commun consiste en la mise en place d'une plateforme de communication de Système d'Information géographique (SIG) pour chaque territoire. Le but est la mise à disposition d'informations à destination des touristes et des habitants concernés. Informations accessibles sous présentation cartographique consultable via les sites internet des partenaires.

Pour le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier, le développement d'un tel module de communication constitue un projet idéal pour la promotion touristique mais également économique, culturelle, naturelle et sociale de son territoire.

Les objectifs du projet sont multiples. Ils visent notamment à établir un partenariat entre les GAL concernés pour initier une coopération à long terme au sujet des SIG. Un autre aspect est la volonté de favoriser l'amélioration de la qualité de vie pour les habitants des territoires GAL en facilitant l'accès à l'information. Enfin, ce projet met en avant la création de nouvelles synergies entre les différents partenaires locaux tels que les communes, les Syndicats d'initiatives, les Maisons du tourisme, les producteurs ou encore les associations.

Concrètement, après un état des lieux relatif aux expériences et aux acquis des partenaires, ces derniers



définiront une maquette de l'outil SIG d'information et de communication. Ils établiront ensuite une structure commune pour la base de données à constituer en vue du développement du système.

Le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier a choisi de développer une cartographie des opérateurs d'accueil et produits touristiques qui comprennent les hébergements, les Maisons du tourisme et Syndicats d'initiative, les circuits de promenade et les balades thématiques. Il a également opté pour la localisation des infrastructures de sports et loisirs mais aussi pour celle des centres culturels, musées, patrimoine, spectacles, artistes et artisans (y compris les produits de bouche). Il s'est intéressé aussi à la nature et à l'environnement et enfin aux services aux citoyens (administrations communales, bureaux de police, bureaux de poste).

Coopération transnationale, mais stratégie locale

Bien entendu, chaque partenaire du projet associera ses opérateurs locaux à la démarche. Pour le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier, les structures locales actives en matière d'accueil et de promotion touristique sont les sept Syndicats d'initiative, les deux Maisons du tourisme, les six administrations communales et l'asbl Tarpan.

Le partenariat tend à construire un projet commun, basé sur un partage d'expérience et de ressources. Dans ce sens, plusieurs actions seront réalisées au cours de la mise en œuvre du projet dans une collaboration étroite entre les quatre partenaires des trois pays concernés. Mais le projet laisse aussi la possibilité à chaque partenaire de personnaliser certains aspects de la conception et du développement en fonction des

contraintes techniques spécifiques nationales, régionales ou locales.

GAL Pays d'Ourthe - projet Tourisme pêche

Si la pêche traditionnelle pratiquée sur le territoire de l'Ourthe depuis de nombreuses années est en régression, le secteur du tourisme de pêche est lui en nette évolution et en progression partout en Europe. En France notamment, le tourisme pêche est en voie de développement. On voit apparaître de nombreuses structures adaptées à un type de clientèle qui attend un service et un produit clef en main.

« *Nous voulons promouvoir la pêche comme activité touristique et familiale* », explique Catherine Honnay, coordinatrice du GAL Pays d'Ourthe. Mais si l'offre n'est pas encore structurée dans ce domaine, les touristes sont pourtant en attente d'activités nature, respectueuses de l'environnement, et les acteurs touristiques (chambres d'hôtes, hôteliers, restaurants) sont intéressés par des produits différenciés, qui leur offrent un meilleur taux d'occupation en dehors de la haute saison.

Le diagnostic du territoire réalisé en 2006 a permis de mettre en lumière de nombreux atouts, tout à fait propices au développement de ce projet innovant qu'est le tourisme de pêche. Les sites sont variés (petits étangs, lac de barrage, rivière à zones variables), l'adhésion des pêcheurs locaux et des associations ou institutions concernées est acquise, les infrastructures d'accueil (Maisons du tourisme et Syndicats d'initiative) sont présentes, les communes et le secteur Horeca sont mobilisés. Autant de points forts pour la mise en place du projet. Celui-ci s'inscrit donc dans une volonté globale de développement de ce secteur et il comprend trois volets :

- l'investissement avec les aménagements de postes de pêche, du barrage de Nisramont, de la pisciculture d'Érezée, ... Ce volet est financé par la Région wallonne ;

- l'animation et la promotion avec la structuration des produits touristiques, forfaits, création du réseau de partenaires locaux, promotion, ... Cette action est menée par RIVEO et financée dans le cadre de LEADER.

- enfin, la coopération avec la création d'un réseau européen du tourisme pêche. Une étape financée dans le cadre de LEADER, volet coopération.

Création d'un réseau européen

Ce troisième volet est donc l'autre point fort d'un projet d'une telle envergure. La coopération transnationale dans le cadre LEADER permet, en effet, la création d'un réseau européen du tourisme pêche, mais

aussi la création et la diffusion d'outils de promotion communs au sein d'un public familial au niveau européen. « *Notre collaboration avec un GAL français de Charente est une plus-value importante pour ce projet, que l'on ne pourrait pas mener seuls* », explique Catherine Honnay. Une autre valeur ajoutée liée à cette coopération transnationale réside dans la plus grande visibilité et une expérimentation sur un territoire plus vaste. Une façon aussi de toucher une clientèle la plus large possible.

Enfin, au niveau du GAL, « *l'ouverture à d'autres territoires permet de mesurer notre expérience par rapport à celle des autres. Cela renforce aussi notre motivation à mener des projet chez nous* », conclut la coordinatrice.



La pêche entre copines, un produit innovant du GAL Pays d'Ourthe

Solutions gagnant-gagnant dans le transfert d'expérience

L'approche LEADER vise, dans chaque initiative, la recherche de solutions gagnant-gagnant. Comment développer des projets où chaque partie prenante trouve son compte ? Comment le partage d'expérience et de savoir-faire peuvent-ils faire évoluer l'intelligence collective ? Comment arriver à des effets multiplicateurs, boule de neige, amplifiés ? Les GAL, dont RoMaNa, 100 villages – 1 avenir et la Botte du Hainaut, répondent à ces questions en travaillant, notamment sur la communication, en suscitant des alliances inattendues comme celle d'un plasticien et des usagers des lieux publics, en participant à des événements régionaux, en montrant la cohérence entre les projets LEADER menés sur un même territoire.



Un parcours de sculptures d'arbres

© Benoît Vignat

GAL RoMaNa - projet Prendre racines dans les étoiles

Les trois centres culturels du Groupe d'Action locale (GAL) RoMaNa mènent conjointement, de juillet 2011 à juin 2012, un projet collectif à retentissement régional intitulé « Prendre Racines dans les Étoiles ». « Le but est de mobiliser les acteurs locaux sur un objectif en commun », explique Corinne Vanvolsem, chargée du projet. Celui-ci s'appuie sur la résidence d'un plasticien, Xavier Rijs, dont la création se nourrit et dialogue avec les lieux et les publics. Il réalisera un parcours d'intégration et de sculptures d'arbres. En lien avec ce

tion complémentaire de moments de réflexion, de débats d'idées, de soirée contée, de concert, de création lumineuse ou de création théâtrale sera proposée.

Cette initiative se situe dans des enjeux et des démarches menés par les trois centres culturels du GAL. A Nassogne, la réalisation d'intégrations artistiques dans les églises de cinq villages veut favoriser l'expression de la mémoire collective. À Rochefort, c'est le rôle fédérateur du centre culturel pour les associations qui est développé. Différentes associations déclineront le projet et la création d'une ou plusieurs installations en l'articulant à leurs objectifs. Enfin à Marche, la Maison de la Culture activera la création de chapelles sauvages, lieux de retrait pour les équipes et les membres des associations du bâtiment.

Des projets plus ambitieux

« Chaque acteur a donc son angle d'approche », remarque Corinne Vanvolsem. « Mais il s'agit avant tout de créer des habitudes de travailler ensemble et de mettre en place des outils communs. » Un aspect important du projet est également de donner la parole aux habitants. Le choix de l'artiste bruxellois Xavier Rijs s'inscrit dans cette perspective : « Rijs travaille avec le public, et son œuvre est créée en accord avec les gens ».

Une action aussi vaste n'est pas envisageable au niveau d'un seul centre culturel. L'intérêt du programme LEADER est de le rendre possible, de permettre la réalisation d'initiatives plus ambitieuses. « De plus, le secteur socioculturel n'est pas reconnu comme acteur pouvant apporter des avis per-

tinents dans le domaine des politiques économiques ou de développement rural », regrette Corinne Vanvolsem. « À terme, avec des projets d'envergure, c'est aussi un moyen de s'imposer plus facilement », conclut-elle.

GAL Botte du Hainaut - participation aux événements Wallonie, Week-end bienvenue

C'est dans le cadre de l'événement Wallonie, Week-end bienvenue, organisé les 14 et 15 mai derniers dans la commune de Sivry-Rance, que le GAL de la Botte du Hainaut a proposé au public la découverte de ses projets LEADER et Interreg. « Cette initiative a été lancée dans le but de faire découvrir aux touristes et aux Wallons la chaleur de vivre de notre région », explique Delphine Guérisse, chargée de l'appui technique au GAL. « Le public a pu accéder aux merveilles insoupçonnées d'un patrimoine public et privé, vivant et parfois méconnu. »

Un projet au cœur du programme du GAL, qui vise à stimuler l'activité économique du territoire, à renforcer la compétitivité environnementale, et à mettre en réseau les hommes et les territoires. Cette mise en réseau est fondamentale pour le GAL. « Notre rôle est avant tout de mettre en œuvre des partenariats, et la grande majorité des projets du GAL sont d'ailleurs portés par des partenaires », ajoute Delphine Guérisse. La participation à ce type d'événement a plusieurs objectifs. Tout d'abord, donner une meilleure visibilité aux projets afin de développer la connaissance des activités menées par le GAL mais aussi de permettre au public d'avoir une meilleure conscience de la cohé-



GAL 100 villages-1 avenir - projet Architecture et ruralité, habitat neuf et habitat traditionnel à rénové

rence et des liens entre les actions développées avec le GAL. Cette initiative a également la volonté d'intensifier l'échange avec les citoyens. « Nous souhaitons aller à la rencontre des hommes et des femmes qui constituent notre région mais aussi ceux qui viennent d'ailleurs », précise Delphine Guérisse. Très concrètement, la région peut devenir un pôle attractif du tourisme vert et culturel. « Il convient de montrer aux habitants, de façon réaliste et sans créer de fausses attentes, que leur région peut offrir la qualité de vie à laquelle ils aspirent, et de les convaincre qu'ils peuvent contribuer de manière significative à son développement », remarque Delphine Guérisse.

Enfin, la participation à ce type d'événement permet de consolider les liens existants entre les opérateurs et les partenaires du GAL en les fédérant autour d'un projet commun. « Éviter le cloisonnement et favoriser la transactivité entre les projets est primordial dans notre cas. Le partenariat local, ça s'entretient ! »

Dans ce cadre de démarches de communication, la plus-value de LEADER est surtout son approche ascendante. En effet, la réussite de l'approche territoriale et participative du développement, telle que proposée par Leader,

C'est en partenariat avec la Région wallonne que le GAL 100 villages – 1 avenir de Saint-Vith a publié en avril dernier une brochure d'information sur le bâti traditionnel à destination des habitants.

« En ce qui concerne la valeur ajoutée de LEADER, il faut souligner que l'idée de rédiger une brochure dans le domaine de l'architecture traditionnelle est née au niveau local dans le cadre de différents Programmes communaux de développement rural », explique Gilbert Küpper, responsable du projet. Cependant, une réalisation au niveau communal semblait peu réaliste. En échangeant au sein du GAL, l'idée a donc été approfondie et réalisée à ce niveau. « Une des plus-values de LEADER, l'approche transcommunale, devient donc très bien visible dans ce projet », ajoute Gilbert Küpper.

Une deuxième spécificité de LEADER est la participation large et active. Celle-ci a été assurée dans ce projet par l'intermédiaire d'un comité d'accompagnement rassemblant des représentants publics.

implique au niveau local la création d'un réel partenariat, mais aussi d'une large information et participation des citoyens à ce processus. « Quoi de plus

logique donc pour le GAL d'aller à la rencontre des hommes et du territoire dès que l'occasion se présente ? », conclut Delphine Guérisse.



Gouvernance et approche ascendante

Gouvernance et approche ascendante sont deux éléments essentiels de l'approche LEADER. Et ce ne sont pas les plus simples à appliquer du début à la fin d'un projet. Les risques de se passer de la participation de toutes les parties prenantes au montage d'un projet est de se trouver éloigné des réelles préoccupations des bénéficiaires de celui-ci. Sans doute imparfaites, les actions des GAL wallons s'appuient sur ce principe et visent une concertation large. Sans être la panacée, quand les acteurs locaux sont à l'origine du projet et le portent avec l'appui d'un GAL, la chance de voir aboutir les actions imaginées est plus grande. Aux dires du Service Public de Wallonie, cette dimension, déjà présente dans le fonctionnement actuel des GAL, devra être amplifiée dans les prochaines années. Qu'on se le dise !



© GAL Saveurs et Patrimoine

Marché du Terroir de Miécrot

GAL Saveurs et Patrimoine en Vrai Condroz – projet Marchés du Terroir

Dans le cadre de sa fiche projet Animation territoriale, le Groupe d'Action locale (GAL) Saveurs et Patrimoine en Vrai Condroz (Ciney, Hamoir et Havelange) promeut les produits du terroir, les producteurs, artistes, artisans et agriculteurs du territoire qu'il rassemble à l'occasion d'un marché mensuel. Ce projet est né d'un constat. Celui, pour le territoire, de disposer de nombreux producteurs locaux souffrant d'un manque cruel de visibilité à l'échelon local. Après avoir répertorié les différents produits locaux, les ventes à la ferme, confréries, artisans, ... le GAL a choisi de mettre sur pied un marché se déroulant en alternance sur l'une des trois communes en un lieu tantôt historique, tantôt culturel et tantôt au caractère patrimonial important. Une manière de proposer un événement festif mensuel tout l'été - et un marché de Noël. Seuls des agriculteurs proposant des produits qu'on ne trouve pas sur le territoire sont aussi conviés à

participer. Pour éviter la concurrence, chaque marché ne propose jamais qu'une série de producteurs offrant tous des produits différents, histoire de favoriser la variété et la connaissance de tous les produits du terroir.

Lancée en mai 2010, la promotion de ces marchés, portée par le GAL, a permis de tisser des liens visibles plus forts entre les communes, les producteurs et le public. Dans chaque commune, une association se charge, avec le GAL, du choix des producteurs participant et de l'organisation logistique. Le but étant qu'avec le soutien de chaque commune, les marchés se pérennisent sans l'aide du GAL, tisseur de liens. Ces marchés permettent aux divers acteurs de se connaître et d'entamer pour certains des collaborations jusque là inexistantes. Le projet défend aussi une forme d'éducation au « manger sain et local ». La dimension du projet est autant sociale qu'économique et culturelle. Ces nouveaux rendez-vous se tiennent le dimanche après-midi et favorisent ainsi les sorties familiales. Pour 2012, le GAL songe à les organiser le vendredi soir afin de promouvoir les courses du week-end sur les marchés. Ce projet a été bien accueilli par le milieu rural ; une majorité des acteurs y participent.

LEADER permet le financement, la mise en place logistique et une promotion importante du projet, sans quoi le succès n'aurait sans doute pas été aussi aisé. Une fois lancés grâce à LEADER, les marchés devraient pouvoir vivre seuls, à terme. L'approche LEADER facilite et favorise la mise en contact des acteurs, c'est sa principale plus-value, et non la moindre. Le GAL a déjà pu constater de nouveaux liens tissés entre les acteurs locaux impliqués dans le projet.

Projet S-eau-S, parrainage de rivière

Le GAL Racines et Ressources a monté ce projet en collaboration avec les écoles et communes de Libin, Saint-Hubert, Bertrix, Tellin et Herbeumont, le Centre d'Interprétation de la Rivière (RIVEO), le parc Chlorophylle et le Contrat Rivière de la Lesse.

L'objectif est de sensibiliser les enfants, les adultes de demain, issus de deuxième et troisième primaires, à la problématique de l'eau et, à travers eux, de sensibiliser les parents. Les écoles regroupent près de 320 enfants (58 classes), qui ont participé à la journée de découverte de ruisseaux de la région et conceptualisé des projets dont une quinzaine ont été concrétisés grâce aussi au dynamisme des enseignants. Sous le prétexte du parrainage de rivières, de nombreux projets novateurs ou non ont vu le jour. Parmi ceux-ci on compte des mares pédagogiques, dont une de plus de 60 mètres carrés, des panneaux d'informations sur des ruisseaux proches des écoles, de petits films didactiques, des expériences sur la qualité de l'eau, des mini stations d'épuration, une pompe à eau et de nombreuses expériences sur la densité des liquides.

Une journée de clôture s'est tenue le 31 mai, un événement transcommunal rassemblant toutes les classes et les communes. Cette journée de rencontre a permis aux écoles de présenter leurs projets et de se rencontrer. Le GAL souhaite pérenniser l'aventure en mettant sur pied des boucles didactiques autour de mini projets ayant l'eau comme fil d'Ariane ; ces circuits pourraient devenir de nouveaux lieux de loisirs didactiques pour les familles ; des contacts ont déjà

été pris avec les Maisons du tourisme. Le GAL souhaite encore proposer des livrets pédagogiques aux écoles. Ce projet reflète toutes les facettes de la transcommunalité en marche. Les échanges ont été denses et nombreux dans tous les sens autour d'une thématique transcommunale.

« Sans LEADER, nous ne serions sans doute pas là », confie Lionel Van Den Abeele, chargé de projet au sein du GAL. Un authentique réseau Eau a été mis sur pied : échange de documentations et d'infos, création et mise à disposition d'une base de données sur le thème, mutualisation des connaissances et des idées. Cette émulation interscolaire et transcommunale donne aussi naissance à des projets à venir.

Rencontre avec Bénédicte Mengeot, coordinatrice du GAL Transvert

« Nous sommes un jeune GAL, chez nous, tout est encore à construire mais on ne manque pas d'idées ni d'énergie », explique Bénédicte Mengeot d'entrée de jeu. Le GAL regroupe les communes de Seneffe, Les Bons Villers et Pont-à-Celles, véritable poumon vert au cœur des grandes agglomérations. Le territoire a une superficie de 16 600 hectares pour 36 mille habitants. Avant le GAL, certaines communes travaillaient de temps en temps ensemble, elles étaient donc favorables à la création d'un GAL.

Ce dernier est venu peaufiner le tableau et le structurer jusqu'à donner à la transcommunalité une légitimité réelle et une plus grande visibilité. « La transversalité, c'est un état d'esprit. Pour la valoriser, les chargés de mission doivent aussi disposer d'un esprit et d'une manière de travailler transversale. Il n'y a pas de secret, cela dépend des personnalités mais c'est aussi sur base de ce critère que nous sommes choisis au sein des GAL, cela fait partie du contexte de leur fonctionnement. Ce n'est pas toujours facile ni évident, mais il faut en être conscient. Notre travail consiste à identifier les différentes composantes, en prendre connaissance, nous effectuons beaucoup de visites de terrain afin de rencontrer les différentes équipes avec lesquelles nous sommes amenés au sein du GAL à collaborer ».

Pour développer pratiquement cette transversalité, la rendre visible, un site internet est en cours d'élaboration afin d'y stocker l'ensemble des informations relative au territoire. « L'approche LEADER facilite les démarches, la mise en contact et l'accès à l'information à l'échelle du territoire, et nous permet de faire remonter les besoins du territoire ». À l'heure actuelle, le GAL Transvert cultive de nombreux projets relatifs aux espaces verts, au développement touristique, à la mise en valeur du patrimoine et même à l'usage de produits du terroir dans les cuisines de collectivités locales. « La transversalité est à mettre en place de



manière effective, mais elle est déjà en marche ; dans cet ordre d'idée, nous proposons un slogan phare qui est « À la croisée des chemins, une ruralité à valoriser, un patrimoine à partager ». Notre territoire est riche mais les communes petites. Ensemble, elles sont plus fortes pour valoriser leur énergie, leur richesse patrimoniale et culturelle, entre autres. »



Cellule d'Animation du Réseau wallon de Développement rural

Rue de Liège 83
4357 Limont (Belgique)
Tél./Fax: +32 19 54 60 51
Courriel: info@reseau-pwdr.be
Site web: www.reseau-pwdr.be

Notre équipe

Xavier Delmon: coordinateur de l'équipe, il a en charge les aspects de gestion quotidienne de la cellule. C'est également lui qui anime la Commission permanente.

Courriel: x.delmon@reseau-pwdr.be
Tél.: +32 495 77 93 96

Emilie Bievez: plaque-tournante de l'information, elle s'occupe de la gestion administrative et logistique, ainsi que du Centre de Ressources.

Courriel: e.bievez@reseau-pwdr.be
Tél.: +32 19 54 60 51

Cécile Schalembourg: elle assure la coordination de la communication en coopération avec Qwentes, et apporte un suivi aux GAL en matière de coopération.

Courriel: c.schalembourg@reseau-pwdr.be
Tél.: +32 475 93 63 61

Rosario Spadaro: chef de projet communication chez Qwentes et responsable de la production des outils de communication visuelle.

Courriel: rjs@qwentes.be
Tél.: +32 2 235 20 33

Maud Davadan: elle apporte son savoir-faire dans l'animation des groupes de travail (notamment agriculture et environnement).

Courriel: m.davadan@reseau-pwdr.be
Tél.: +32 470 69 58 07

Daniel Burnotte, Daniel Wathelet et Benoit Delaite: ils apportent leur contribution en animation et expertise lors des événements du Réseau.

Courriel: info@reseau-pwdr.be
Tél.: +32 19 54 60 51

Le numéro 10 de Ruralités est imprimé en 7500 exemplaires, distribués gratuitement au monde rural en Wallonie et en Europe.
Ont participé à la rédaction de ce numéro: Benoît Vignet, Régine Kerzmann, Tr@me SCRL, Qwentes-Kantor SA, Larissa Delcourt.
Éditeur responsable: Daniel Burnotte



Wallonie



Commission européenne



Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales.